

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle polyvalente à Plourivo le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BRIS Chantal (suppléante) ; LE CALVEZ Michel ; LE DU PASCAL (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; GAREL Pierre-Marie à CONNAN Guy ; KERHERVÉ Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE BLEVENNEC Gilbert à GUILLOU Claudine ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE MARREC François ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PIRIOU Claude à GUILLOU Rémy ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; PRIGENT Jean-Yvon à LE FOLL Marie-Françoise ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BERNARD Joseph ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LEYOUR Pascal ; PAGNY Gilles ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	55
Procurations	14
<b>Votants</b>	<b>69</b>
Absents	19

DEL2024-06-174

PROGRAMME DE RÉSIDENCE DESIGN DES MONDES LITTORAUX

**Considérant** que Guingamp-Paimpol Agglomération a posé des engagements ambitieux dans son projet de territoire actualisé, en matière de culture, et notamment celui de « *Susciter la rencontre des cultures et des populations* » pour :

- Ancrer l'habitude culturelle dans l'espace et le temps de chacun
- Déclencher et répondre à l'envie de culture
- Partager une identité bretonne vivante

**Considérant** que le programme de résidence Design des Mondes littoraux est un programme de résidence d'étudiants de post-masters de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs à Paris, qui propose une approche par les milieux géographiques.

**Considérant** que Guingamp-Paimpol Agglomération a été sollicitée par la Direction régionale des Affaires culturelles et l'École des Arts Décoratifs pour que le territoire participe à ce programme pour incarner le milieu littoral, associée à Lannion Trégor Communauté.

**Considérant** que le principe de ce programme est de répondre par les outils du design à des enjeux que rencontre le territoire, au regard des transitions et du changement climatique.

**Considérant** que le programme s'étend sur trois années scolaires, accueillant chaque année une nouvelle promotion en résidence pour aborder de nouveaux sujets

**Considérant** qu'un comité de pilotage composé d'un représentant de chaque partie (École nationale supérieure des arts décoratifs, DRAC Bretagne, Conservatoire du Littoral, Guingamp Paimpol Agglomération, Lannion Trégor Communauté) et de personnes invitées de la société civile (particuliers et professionnels du territoire), est créé pour choisir les thématiques de travail, assurer le lien avec le territoire et vérifier le bon déroulement du programme ;

**Considérant** que le programme débute en septembre 2024 ;

**Considérant** que les bénéfices de cette intervention sont de deux natures :

- Par leur présence terrain et leur action de recherche, de création et d'animation auprès de publics variés, une dynamisation supplémentaire des territoires d'intervention,
- Par leur activité relevant du champ des arts décoratifs, une production intellectuelle (cahier des charges, production écrite ...) et une production tangible (mobilier, objet, aménagement, œuvre ...).

Guingamp-Paimpol Agglomération contribue à ce programme par la mise à disposition d'un véhicule, de vélos à assistance électrique et de kayaks. Cette mise à disposition est valorisée pour un montant de 13 700 € par an.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Se prononce favorablement sur la mise en œuvre du projet Design des Mondes Littoraux ;
- Autorise le Président ou son représentant à rédiger et signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Hervé CHEVALIER